

**BULLETIN D'ADHESION - APPEL DE COTISATION 2015**

Fin 2014, vous nous avez témoigné votre confiance en votant massivement pour nous aux élections professionnelles en nous plaçant en tête de vos suffrages en Vendée avec près de 37% des voix. Ce bon résultat récompense un travail de terrain permanent, indispensable pour rester à l'écoute des personnels dans la période difficile que nous traversons ces dernières années. Plus que jamais, la section FO DGFIP 85 est à votre disposition.

**Quel que soit votre grade, des élus de la section FO sont présents pour vous représenter dans toutes les instances départementales (CAPL, CTL, CHS-CT et CDAS). N'hésitez pas à nous contacter si nécessaire.**

Forts de leur expérience, les élus FO continueront à défendre vos intérêts individuels et collectifs, notamment toutes nos missions. L'action syndicale peut avoir une influence réelle sur le cours des événements, ne baissons jamais les bras !

**Sans adhérents, et donc sans cotisations, les moyens d'action du syndicat sont nécessairement limités.** Ensemble, nous pourrions contrer certaines dérives de nos dirigeants qui nous provoquent chaque jour un peu plus. Etre militant, c'est avant tout faire preuve de générosité et de combativité pour défendre nos droits individuels et collectifs, avec le soutien d'une organisation syndicale nationale structurée et indépendante des partis politiques, FO ne donne jamais de consigne de vote aux élections.

Nous sommes en mesure de vous défendre efficacement à tous les niveaux :

- Au niveau départemental :
- \* Face à notre Direction Départementale des Finances Publiques : notre section FO DGFIP 85.
  - \* Face au Préfet : l'Union Départementale FO (Bourse du Travail).
- Au niveau national :
- \* Face au Directeur Général des Finances Publiques : notre syndicat national (FO DGFIP).
  - \* Face au Ministre des Finances : la Fédération des Finances (FO Finances).
  - \* Face au Ministre de la Fonction Publique : la Fédération Générale des Fonctionnaires (FGF FO).
  - \* Face au Gouvernement : la Confédération Force Ouvrière (JC Mailly)

**Etre syndiqué, ce n'est pas être différent, c'est vouloir faire aboutir nos revendications.** Certains pensent sans doute que le montant de la cotisation annuelle est trop élevé, mais il ne faut pas oublier que **vous bénéficiez désormais d'un crédit d'impôt de 66%**. Des facilités de paiement sont également proposées, il est possible de fractionner son versement sur l'année.

A titre d'exemple, quelques revendications spécifiques de notre Syndicat FO DGFIP sur les règles de gestion :

- \* 2 véritables mouvements de mutation par an.
- \* Le « droit au retour » dans leur département d'origine pour les agents passant de catégorie C en B (par concours interne, concours spécial ou liste d'aptitude).
- \* L'ancienneté de la demande pour les mutations prioritaires pour tous les grades.

**SITE INTERNET DE LA SECTION FO DGFIP 85 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>**

Sur ce site internet, vous trouverez toutes les informations utiles :

- \* Coordonnées des élus en CAPL et CTL, des délégués au CHS-CT et au CDAS.
- \* Comptes-rendus réguliers des réunions avec la Direction (CTL, CAPL, CHS-CT et CDAS).
- \* Tracts sur l'actualité sociale (notation-entretien professionnel, règles de mutations, etc...).
- \* Agenda des réunions syndicales.

Ce site internet est accessible depuis ULYSSE 85 en utilisant le chemin suivant :

*ULYSSE 85 / Vie pratique / Vie sociale / Action syndicale / FO DGFIP*

ou à l'adresse suivante sur internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

---

**DATE A RETENIR : ASSEMBLEE GENERALE le 12/03/2015 à La Roche / Yon (au Val d'Yon)**

---

*Si vous souhaitez adhérer, retourner le coupon ci-dessous au Trésorier (chèque à l'ordre de FO DGFIP 85)*

**NOM :** \_\_\_\_\_ **GRADE et INDICE :** \_\_\_\_\_ **QUOTITE TPS DE TRAVAIL :** \_\_\_\_\_

**PRENOM :** \_\_\_\_\_ **AFFECTATION :** \_\_\_\_\_

**PAIEMENT :**       1fois                       2fois                       3fois                       4fois

paiement immédiat

paiement différé (adresser tous vos chèques avec le premier à la trésorière qui les présentera en banque aux dates convenues)

**Trésorier : Stella CREPEAU - SIE Les Sables d'Olonne - Secrétaire : Sébastien LIEVRE – SIP La Roche / Yon**